NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

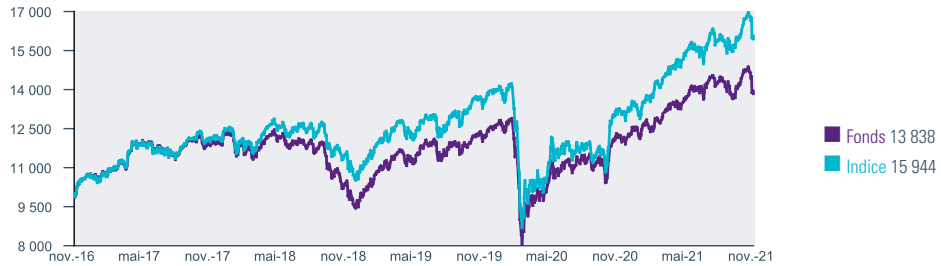
REPORTING MENSUEL
DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS

FRUCTI ACTIONS FRANCE

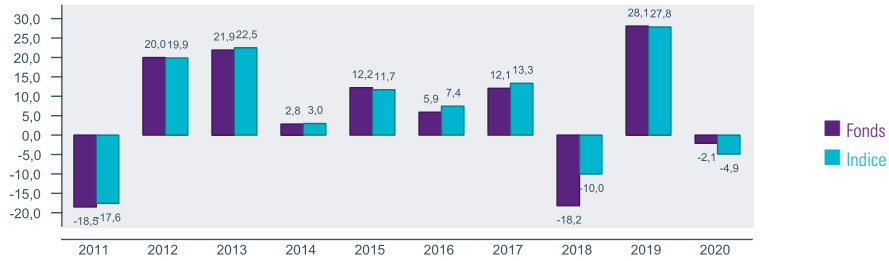
NOVEMBRE 2021

CLASSE D'ACTIONS : N/C (EUR)

CROISSANCE DE 10 000 (EUR)



PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	-4,13	-1,98
3 mois	-3,34	0,17
Début année	13,40	21,09
1 an	13,75	22,10
3 ans	33,30	38,67
5 ans	38,38	59,44
10 ans	143,97	185,60
Depuis la création	-31,69	320,36

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	10,06	11,51
5 ans	6,71	9,78
10 ans	9,33	11,06
Depuis la création	-1,36	5,28

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	11,07	20,49	17,75	17,65
Volatilité de l'indice	10,77	20,86	17,93	17,94
Tracking error	4,35	5,00	4,08	3,10
Ratio de Sharpe du fonds *	1,29	0,51	0,40	0,54
Ratio d'Information	-1,92	-0,29	-0,75	-0,56
Alpha	-5,23	-0,76	-2,50	-1,25
Bêta	0,95	0,95	0,96	0,97
R^2	0,85	0,94	0,95	0,97

* Taux sans risque : Performance de l'EONIA capitalisé annualisée sur la période

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de trimestre)	Fonds %	Indice %
3 ans	5,06	7,15
5 ans	6,92	9,74
10 ans	9,14	10,64
Depuis la création	-1,37	5,22

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS. Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.
Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP, un fonds ISR, consiste à surperformer son indice de référence le CAC All Tradable DNR (dividendes nets réinvestis) sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, grâce à une sélection de titres, essentiellement parmi les actions françaises de moyennes et grandes capitalisations, qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation. Les sociétés françaises sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Rating Morningstar TM

★★★ | 31/10/2021

Catégorie Morningstar TM

France Equity

Indice de comparaison

CAC ALL TRADABLE DNR (C) €

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Création de la classe d'actions	19/08/1983
Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	09:00 CET J
Actif net	EURm 726,2
Horizon d'investissement recommandé	> 5 ans
Type d'investisseur	Tous souscripteurs

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
N/C (EUR)	FR0000437774	FRUFRAC FP
N/D (EUR)	FR0000437782	FRUFRAD FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur — *Rendement généralement supérieur*

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.
En raison de sa politique d'investissement, le fonds est exposé principalement aux risques suivants :
- Risque de perte en capital
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque actions
- Instruments financiers dérivés
- Risque de taux
- Risque petites et moyennes capitalisations

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.
Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

DNCA INVESTMENTS

Fructi Actions France

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 30/11/2021

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Actions	98,0
OPC Actions	2,7
Liquidités	-0,7
Total	100,0
	en % de l'actif net

5 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
LVMH MOET HENNESSY	6,3
SANOFI-AVENTIS	5,8
TOTALENERGIES SE	4,8
ESSILORLUXOTTICA	4,3
TELEPERFORMANCE	4,0
Total	25,2
Nombre de lignes en portefeuille	57

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS	Fonds %	Indice %
France	78,8	94,0
Allemagne	7,1	0,0
Belgique	3,9	0,4
Etats-Unis	2,4	1,7
Singapour	2,4	1,5
Pologne	2,1	0,0
Pays-Bas	1,4	0,4
Espagne	1,1	0,0
Italie	1,1	0,0
Royaume-Uni	0,1	0,1
Suisse	0,1	0,0
Luxembourg	0,0	1,9
Trésorerie	-0,6	0,0

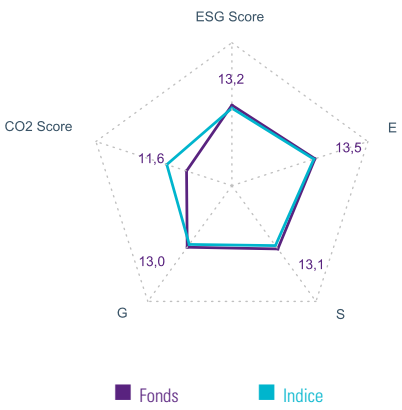
RÉPARTITION SECTORIELLE	Fonds %	Indice %
Industrie	30,8	20,3
Consommation discrétionnaire	24,4	24,3
Technologies de l'information	14,9	7,5
Finance	8,2	9,7
Santé	7,0	7,9
Energie	5,6	6,0
Biens de consommation de base	5,2	10,5
Matériaux	2,7	5,7
Immobilier	1,0	1,4
Services aux collectivités	0,6	3,5
Services de communication	0,2	3,3
Trésorerie	-0,6	0,0

Nomenclature MSCI

ANALYSE FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE



ANALYSE DU PORTEFEUILLE EXTRA-FINANCIÈRE



Les graphiques araignées permettent de visualiser le positionnement du portefeuille par rapport à ses objectifs financiers et extra-financiers. Les notes vont de 0 à 20, 10 étant la moyenne. Plus les scores s'éloignent du centre, plus les scores sont positifs. A l'inverse, plus les scores se rapprochent du centre, plus les scores sont négatifs. L'approche ISR du fonds implique que le « score ESG » du fonds est systématiquement supérieur au score du top 80% de l'indice, c'est-à-dire les 80% des sociétés les plus performantes de l'indice concernant l'ESG.
Analyse financière : le portefeuille est piloté pour obtenir des scores supérieurs à l'indice en termes de qualité et de croissance. La sélection de valeurs est centrée sur des sociétés de qualité (franchise solide, management, bilan...) et de croissance (visibilité des revenus à 5 ans); cela implique de payer une prime de valorisation par rapport à la moyenne du marché. Les indicateurs de volatilité (l'ampleur des variations du cours) et de momentum (les révisions bénéficiaires positives ou négatives) sont des indicateurs de risque du portefeuille.
Analyse extra-financière : le « score ESG » est la note de synthèse, donc la moyenne des scores Environnement, Sociale et Gouvernance. Le « E » correspond à la responsabilité environnementale (chaîne de production, l'eau et énergie, émissions de CO2, traitement des déchets...) des entreprises détenues en portefeuille par rapport à l'indice de référence. Le « S » correspond à la responsabilité sociale (notamment assurer la sécurité des employés, attirer les talents, les former et les garder). Enfin, le « G » correspond à la qualité de la gouvernance, c'est-à-dire la prise en compte des organes de surveillance et de contrôle, l'analyse des pratiques comptables, l'alignement des intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires. Le CO2 score est un indicateur composé de l'intensité en CO2 (émissions de CO2 ou équivalent (CO2e) publiées par les entreprises (Scope 1 et 2) divisées par le chiffre d'affaires de l'entreprise) et de la tendance de l'intensité CO2 pour évaluer les progrès faits par les entreprises détenues en portefeuille par rapport à l'indice de référence.

Source : Natixis Investment Managers International Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

CLASSE D'ACTIONS : N/C (EUR)

FRAIS

Frais globaux	2,04%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	1 EUR ou équivalent
VL (30/11/2021)	314,4872 EUR

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
DNCA FINANCE

DNCA Investments* est reconnue pour sa gestion de convictions. Elle rassemble des spécialistes expérimentés qui mettent en oeuvre une approche patrimoniale de la gestion au service d'investisseurs privés et institutionnels. DNCA propose une gamme de fonds organisée autour de 5 expertises : taux, performance absolue, diversifiés, actions et ISR.

* DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Siège social	Paris
Fondé	1998
Actifs sous gestion (milliards)	US $ 32 / € 27.8 (30/09/2021)

Comité d'Investissement

Daniel Dourmap est un Gérant-Analyste actions spécialisé dans les Petites Capitalisations. Il est lead gérant DNCA Actions Euro PME, DNCA Actions S&M Cap France et DNCA S&M Cap Euro. Il est co-gérant DNCA Europe Smaller Companies Fund et egalement membre des équipes de gestion DNCA Actions Euro, Fructi Actions France et Ecureuil Investissements. Il a débuté sa carrière en 1986 et a plus de 30 ans d'expérience (Assurance Banque Populaire, Ostrum AM, DNCA Finance). Daniel est titulaire d'un DESS en gestion financière, diplômé de l'institut bancaire ITB et du CFAF. Il est également membre de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF).

Ronan Poupon est Gérant-Analyste actions et Responsable de l'équipe European All Cap. Il est lead de l'équipe de gestion DNCA Actions Euro et membre des équipes de gestion DNCA Euro Smart Cities, DNCA Euro Dividend Grower, DNCA Actions Européennes et des stratégies actions françaises. Il a débuté sa carrière en 2000 et a plus de 20 ans d'expérience (Ostrum AM, DNCA Finance). Ronan est diplômé de l'EM Strasbourg Business School. Il est membre de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF).

INFORMATIONS
Questions sur le prospectus
E-mail ClientServicing_Requirements@natixis.com

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.
Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.
L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.
Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.
R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.
L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.
Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.
Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.
Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille, il peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indicateur de Référence dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Le chiffre des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2020. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. CED (le cas échéant) Les investisseurs en actions de la catégorie C qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les douze mois suivants leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné. Les investisseurs en actions de la catégorie CW qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les trois années suivant leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences :
- une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.
Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés sur lesquels le gérant du Fonds intervient. En conséquence, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
Risque actions : il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du FCP liée aux variations des marchés actions qui peuvent impacter la valorisation des titres hybrides (obligations convertibles ou obligations contingentes convertibles dites « CoCos ») présents dans le FCP ou des actions détenues par le FCP suite à la conversion de ces titres hybrides. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Ce risque est limité dans la mesure où l'exposition au risque actions du FCP est au maximum de 10 %.
Instruments financiers dérivés: Les produits dérivés, tels que les options, les contrats à terme et les contrats à livrer, comportent des risques de perte et peuvent entraîner des risques supplémentaires. Il s'agit notamment du manque de liquidité, de pertes éventuelles supérieures à l'investissement initial du fonds, de l'augmentation des coûts de transaction et d'une plus grande volatilité. Les primes d'option payées ou reçues par le Fonds sont faibles par rapport à la valeur de marché des investissements sous-jacents aux options. Cela signifie qu'acheter et vendre des options d'achat et de vente peut être plus spéculatif qu'investir directement dans les titres qu'elles représentent. Dans certaines conditions de marché, le Fonds pourrait être contraint de vendre des titres ou de fermer des positions sur produits dérivés à perte. Comme les produits dérivés dépendent de la performance d'un actif sous-jacent, ils peuvent être très volatils et sont soumis aux risques de marché et de crédit
Risque de taux: dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.
Risque petites et moyennes capitalisations : Il se caractérise par deux risques principaux : D'une part : un risque de liquidité sur les titres, du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels. D'autre part : les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Risque de durabilité : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

DNCA Finance, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP 00-030).
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.
Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Avant d'investir, nous nous invitons à lire attentivement le prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur qui sont disponibles, en cas d'enregistrement dans votre pays, auprès des bureaux de Natixis Investment Managers (im.natixis.com) et des **Agents Payeurs/Représentants** suivants :: France : CACEIS Bank France, 1-3 , Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.
Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Dans l'UE (hors Royaume-Uni et France) : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **Italie** : Natixis Investment Managers S.A., Succursale Italiana (Banque d'Italie Registre des sociétés italiennes de gestion d'actifs n° 23458.3). Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. **Allemagne** : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne. **Pays-Bas** : Natixis Investment Managers, Nederlands (immatriculée sous le numéro 50774670). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas **Suède** : Natixis Investment Managers, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516405-9601 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 5tr, Stockholm 111 35, Suède. **Espagne** : Natixis Investment Managers, Sucursal en España. Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. 90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. **Belgique** : Natixis Investment Managers SA, Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles , Belgique.
En France : Fourni par Natixis Investment Managers International - société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.
Dans les Iles Britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.
Dans le DIFC : Distribué dans le DIFC et à partir de celui-ci à des clients professionnels par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social: Unit L10-02, Level 10 , ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubai, Emirats Arabes Unis.
À Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (nom enregistré sous le n° 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taiwan (R.O.C.), licence numéro 2018 FSC SICE n° 024, Tél. +886 2 8789 2788.
À Hong-Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.
En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.
En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.
En Amérique latine : Fourni à des clients professionnels uniquement à des fins d'information par Natixis Investment Managers S.A.
En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie.
Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement à en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence aux « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.
In Chile: Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.
En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, oficina 102B, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.
Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.